DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

CONCOURS EXTERNE POUR L'ACCÈS AU GRADE D'INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES

ANNÉE 2015

———

ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ N° 1

Durée : 4 heures - Coefficient : 7

———

Note de synthèse

———

Toute note inférieure à 5/20 est éliminatoire.

———

Recommandations importantes

Le candidat trouvera au verso la manière de servir la copie dédiée.

Sous peine d'annulation de sa copie, le candidat ne doit porter aucun signe distinctif (nom, prénom, signature, numéro de candidature, etc.) en dehors du volet rabattable d'en-tête.

Il devra obligatoirement se conformer aux directives données.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

Tournez la page S.V.P.

Le candidat devra compléter l'intérieur du volet rabattable des informations demandées et se conformer aux instructions données

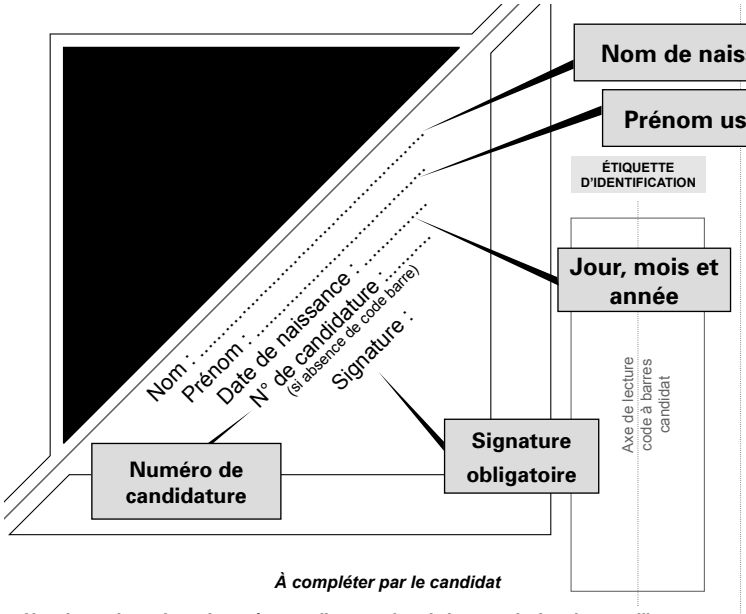

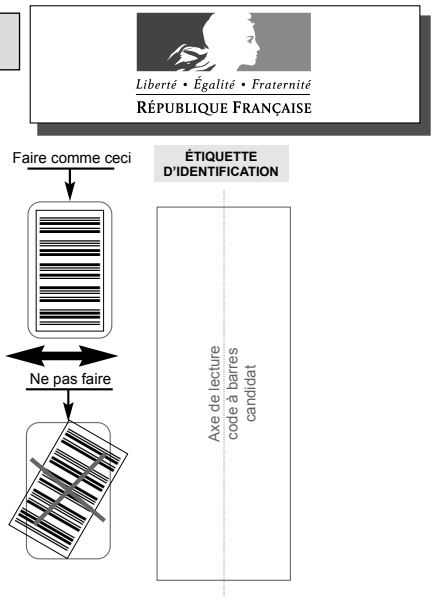

À compléter par le candidat

Ne rabattre le cache qu'en présence d'un membre de la commission de surveillance

Concours externe - interne - professionnel - ou examen professionnel (1)
(1) Rayer les mentions inutiles

externe

Pour l'emploi de : **Inspecteur des Finances publiques**

Épreuve n° : 1

Matière : **006 – Rédaction d'une note de synthèse**

Date : 08 09 2014

Nombre d'intercalaires supplémentaires :

Préciser éventuellement le nombre d'intercalaires supplémentaires

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

À L'ATTENTION DU CORRECTEUR

Pour remplir ce document :

Utilisez un stylo ou une pointe feutre de couleur NOIRE ou BLEUE.

EXEMPLE DE MARQUAGE : Faire comme ceci — Ne pas faire

Pour porter votre note, cochez les gélules correspondantes.

Reportez la note dans les zones **NOTE / 20** et dans le cadre **A**

En cas d'erreur de codification dans le report des notes cochez la case **erreur** et reportez la note dans le cadre **B**.

À L'ATTENTION DU CANDIDAT

En dehors de la zone d'identification rabattable, les copies doivent être totalement anonymes et ne comporter aucun élément d'identification tel que nom, prénom, signature, paraphe, localisation, initiale, numéro, ou toute autre indication même fictive étrangère au traitement du sujet.

Il est demandé aux candidats d'écrire et de souligner si nécessaire au stylo bille, plume ou feutre, de couleur noire ou bleue uniquement. Une autre couleur pourrait être considérée comme un signe distinctif par le jury, auquel cas la note de zéro serait attribuée. De même, l'utilisation de crayon surligneur est interdite.

Les étiquettes d'identification codes à barres, destinées à permettre à l'administration d'identifier votre copie, ne doivent être détachées et collées dans les deux cadres prévus à cet effet qu'en présence d'un membre de la commission de surveillance.

Suivre les instructions données pour les étiquettes d'identification

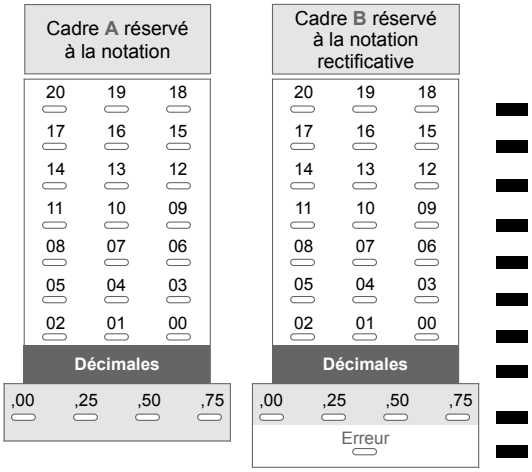

NOTE / 20 ,

NOTE / 20 ,

N°140 - *IMPRIMERIE NATIONALE* 2014 01 51061 PO - Juin 2014 - 145 112

EN AUCUN CAS, LE CANDIDAT NE FERMERA LE VOLET RABATTABLE AVANT D'Y AVOIR ÉTÉ AUTORISÉ PAR LA COMMISSION DE SURVEILLANCE

SUJET

À l'aide des seuls documents joints, vous rédigerez une note de synthèse dressant le bilan de l'attractivité de l'économie française et les mesures récentes mises en œuvre.

Vous rédigerez ensuite une note dans laquelle, en vous appuyant sur l'actualité récente et sur vos connaissances personnelles, vous indiquerez si la stratégie française développée envers les grands groupes industriels de taille mondiale vous paraît adaptée aux enjeux nationaux et internationaux.

Tournez la page S.V.P.

Liste des documents

Document 1	Invest in France ; Agence Française pour les investissements internationaux, article publié en avril 2014 sur le site invest in france.org (5 pages)
Document 2	La France, un pays ouvert aux investisseurs étrangers ; Agence Française pour les investissements internationaux, article publié sur le site invest in france.org, extraits (2 pages)
Document 3	Evaluation de l'attractivité de la France Sylvain Fontant « La perte de l'attractivité de la France » analyse publiée sur « leconomiste.eu » 18 décembre 2013 (2 pages)
Document 4	Baromètre de l'attractivité de la France 2013 Ernst&Young Advisory ; extraits ; 6 juin 2013 (11 pages)
Document 5	Opération « attractivité de la France à l'Elysée » Donald Hebert 16 février 2014 Le Nouvel Observateur (2 pages)

Le fonds documentaire comporte 22 pages.

DOCUMENT 1

Invest in France

La France est une destination de premier ordre pour les investissements directs étrangers. Elle accueille sur son sol plus de 20 000 entreprises étrangères représentant près de deux millions d'emplois et un tiers de nos exportations. En dix ans, la France a accueilli plus de 6 000 investissements étrangers.

Au cœur du marché unique de 500 millions d'habitants, les entreprises étrangères viennent chercher en France des infrastructures de qualité, un cadre de vie hors du commun, des connexions importantes avec le reste de l'Europe et du monde, une énergie parmi les plus compétitives d'Europe, une main d'œuvre qualifiée et productive ainsi qu'un environnement favorable à la recherche et à l'innovation.

Dans un environnement mondial caractérisé par une mobilité croissante du capital international et des talents et par une concurrence accrue entre les économies, notamment en Europe, le gouvernement français fait le choix clair de renforcer encore sa politique d'accueil des investissements directs étrangers et d'attractivité de la France, au travers de sa politique économique générale ainsi que par des mesures ciblées.

Tournez la page S.V.P.

La France fait le choix clair d'une politique économique favorable à l'environnement des affaires et à l'accueil des investissements internationaux

Une trajectoire de finances publiques responsable

La France a engagé depuis 2012 un redressement sans précédent de ses finances publiques. L'effort structurel sur les trois années 2012 à 2014 représente près de 4 points de PIB. Si les deux premiers exercices ont été, conformément à ce que préconisaient les organisations internationales, essentiellement assis sur un effort en recettes, l'effort de redressement s'est dès 2014 réorienté vers la réduction des dépenses.

À partir de 2015, c'est la totalité de l'effort de redressement des finances publiques de la France qui sera assuré par des **économies dans les dépenses, avec au moins 50 Md€ d'économies d'ici 2017**.

De premières réformes structurelles déjà adoptées

L'accord de janvier 2013 entre les partenaires sociaux, repris dans la loi de juin 2013 de sécurisation de l'emploi, **modernise fortement le marché du travail en France**. Il donne aux entreprises de nouvelles marges d'adaptation à l'évolution de la situation économique, par accord d'entreprise portant par exemple sur le temps de travail ou les salaires.

Un deuxième accord passé fin 2013 entre les partenaires sociaux, et actuellement en cours d'examen par le Parlement, réforme pour sa part la **formation professionnelle** et institue un compte personnel de formation, valable tout au long de la vie active et mobilisable que l'on soit salarié ou demandeur d'emploi.

Enfin, la réforme des retraites du 20 janvier 2014 **rétablit l'équilibre des régimes de retraite** par différentes mesures ayant un effet immédiat mais aussi par un relèvement progressif à 43 ans de la durée de cotisations pour bénéficier d'une retraite à taux plein.

Un accent fort mis sur la recherche, l'innovation et les startups

Plusieurs mesures récentes ont été prises pour conforter **la place de la France dans l'économie de l'intelligence.** La loi sur la recherche de juillet 2013 renforce ainsi les liens entre monde académique et entreprises.

Un **concours mondial d'innovation**, doté de 300 M€, a été lancé en décembre 2013 autour de sept thématiques d'innovation majeures. Les **34 projets de la Nouvelle France Industrielle**, associant entreprises, chercheurs et startups dans le domaine des nano-technologies, de la robotique, du véhicule sans-chauffeur, du cloud-computing, etc., participent également de la politique résolue du gouvernement français en faveur de l'innovation.

Enfin, les actions engagées pour soutenir la **création et la croissance des entreprises innovantes** (valorisation de la prise de risque entrepreneuriale, régime fiscal favorable à l'investissement dans les startups, initiative French Tech pour consolider les écosystèmes de startups sur le modèle des « accélérateurs ») confortent l'objectif de faire de la France la « Startup République ».

La nouvelle étape du Pacte de responsabilité

Le **Pacte de Responsabilité** annoncé par le Président de la République en janvier 2014 consolide et approfondit les choix de politique économiques engagés depuis dix-huit mois.

L'allègement du coût du travail et la baisse des prélèvements sur les entreprises

Le Pacte de Responsabilité permettra de **réduire d'ici 2017 de 30 Md€ les charges** pesant sur les entreprises, en poursuivant la dynamique entamée avec la création du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) en 2012.

Le travail est également engagé sur le **renforcement de la prévisibilité des prélèvements obligatoires**, la simplification des prélèvements, l'amélioration et la modernisation des relations des entreprises avec l'administration fiscale.

Par ailleurs, plusieurs **dispositifs fiscaux essentiels pour l'investissement et la vie des entreprises sont stabilisés** sur la durée du quinquennat, au premier rang desquels le crédit d'impôt recherche (CIR) et le régime fiscal des jeunes entreprises innovantes, récemment renforcé.

La simplification

Déjà engagé**, le « Choc de simplification » va se poursuivre dans tous les domaines intéressant l'entreprise**, porté par la dynamique du Conseil de la Simplification pour les Entreprises présidé par le parlementaire Thierry Mandon et le chef d'entreprise Guillaume Poitrinal.

Dix chantiers prioritaires ont été identifiés, en partant des besoins concrets des entreprises, chaque atelier associant des chefs d'entreprises et des représentants de l'administration. Chacun des dix chantiers inclura un représentant d'entreprise étrangère présente en France.

La simplification produit déjà ses effets : le programme « Dites-le-nous une fois » est enclenché et permettra de rationaliser avant 2017 les 100 informations les plus demandées aux entreprises ; les entreprises disposent d'ores et déjà d'un interlocuteur unique pour leurs investissements dans les territoires ; les obligations comptables des petites entreprises ont été radicalement simplifiées, permettant d'économiser plus de 100 M€ et dégageant plus de 1 millions d'heures de travail. Le principe dit du « silence de l'administration vaut accord » sera mis en place en novembre 2014 pour l'État et novembre 2015 pour les collectivités territoriales. L'accès aux marchés publics est simplifié pour les PME.

Tournez la page S.V.P.

Des mesures nouvelles, ciblées et fortes pour renforcer l'attractivité de la France

Attirer les talents internationaux

Le « Passeport Talents » offrira des conditions privilégiées pour choisir la France comme destination d'excellence. Conscient de la force et de la vitalité que représentent les migrations professionnelles très qualifiées, le gouvernement souhaite attirer des mobilités de l'excellence, de la connaissance et de la création. Un programme ambitieux de refonte du cadre et des pratiques applicables est engagé autour du «Passeport Talents », chaque titulaire bénéficiant de **formalités administratives d'accueil accélérées et simplifiées grâce à un centre de ressource dédié.**

Début 2015, le « **Passeport Talents** » offrira une durée de séjour en France de quatre ans, renouvelable pour tous les talents étrangers et leur famille. Il concernera sept catégories distinctes qui correspondent à l'impératif de rayonnement international de la France et aux besoins de l'économie française : mandataires sociaux et travailleurs hautement qualifiés ; entrepreneurs et investisseurs ; jeunes diplômés qualifiés ; chercheurs ; artistes ; étrangers dont la renommée internationale est établie.

Les talents internationaux qui ne souhaitent pas s'établir en France mais souhaitent venir régulièrement sur le territoire pour de courts séjour d'affaire ou de tourisme se verront remettre de manière facilitée des **visas de circulation de longue durée** (jusqu'à 5 ans).

Un allègement généralisé des formalités est également engagé pour attirer tous les acteurs de l'économie de l'intelligence et les inciter à rester en France. Une **simplification généralisée des démarches** est à l'œuvre : carte pluriannuelle pour les étudiants étrangers, correspondant à la durée de leurs études, pour éviter un renouvellement chaque année ; facilitation des démarches pour les étudiants étrangers en master et bénéficiant d'un financement par une autorité publique française ou étrangère ; allègements des démarches pour les courts séjours salariés ; facilitation du renouvellement du titre de séjour pour les scientifiques et chercheurs. Enfin, à l'issue de leur scolarité, les **étudiants étrangers** titulaires d'un master pourront également accéder de manière simplifiée à un droit de séjour pour créer leur entreprise en France.

Faciliter l'implantation et le développement des entreprises étrangères en France

Les fondateurs de startups sont les bienvenus en France pour contribuer à l'émergence de la Startup République : la France veut attirer les talents étrangers qui ont un projet entrepreneurial innovant au potentiel international. Avec le **French Tech Ticket**, les startups étrangères sélectionnées bénéficieront d'une aide financière de 25 000 €, d'un interlocuteur unique **(French Tech Help Desk)** et d'une aide logistique à l'implantation, d'un titre de séjour "passeport talent" et d'un accompagnement sur mesure pour leur développement, fourni par les accélérateurs French Tech.

Les entreprises étrangères présentes en France peuvent bénéficier des financements publics : Bpifrance renforcera l'information sur ces financements, et étendra son offre notamment en s'engageant dans des accords avec les pays d'origine. Des conventions seront signées avec l'Allemagne, l'Espagne et le Maroc dès avant la fin du premier semestre 2014. Des **fonds binationaux** seront également établis, afin notamment

d'investir conjointement dans des entreprises sur le sol français, sur le modèle de ce qui a été fait avec la Chine. Seront concernés en 2014 la Tunisie et le Brésil.

Les filiales d'entreprises étrangères pourront contribuer à identifier les freins à l'attractivité et à la compétitivité de la France : afin de bénéficier de leur point de vue et de leur expérience, les entreprises étrangères implantées en France seront consultées régulièrement sur les principaux freins à l'attractivité du pays. En particulier, chacun des dix chantiers de simplification engagés sous l'égide du Conseil de Simplification présidé par MM. Poitrinal et Mandon intègrera un **dirigeant de filiale étrangère implantée en France**. De même, le projet de nouvel opérateur de l'internationalisation de l'économie française, issu d'Ubifrance et de l'Afii, intègre le principe d'une **participation de dirigeants de filiales étrangères à son conseil d'administration.**

Mieux connecter la France aux marchés mondiaux

La fluidification des procédures en douane permettra d'accélérer les opérations logistiques et donc de renforcer l'attractivité de la France. Avec le renforcement des chaînes de production internationalisées, la fluidité et la sécurité des opérations en douane constituent des facteurs importants de la compétitivité des entreprises. C'est également un **facteur d'attractivité** comme en témoigne la localisation des entreprises françaises et étrangères autour des grandes infrastructures portuaires et aéroportuaires.

Les procédures administratives à la frontière seront simplifiées et dématérialisées : la totalité des déclarations douanières à l'export seront dématérialisées mi-2016 ; une seule interface numérique permettra aux entreprises de déposer toutes les déclarations administratives obligatoires pour les opérations d'importation et d'exportation ; le paiement de la TVA à l'import sera facilité.

Facilitation du paiement de la TVA à l'import

Dès janvier 2015, dans le cadre de la Procédure de domiciliation unique (PDU), procédure simplifiée de dédouanement à domicile, **les entreprises pourront reporter la TVA due sur les marchandises importées sur leur déclaration courante de TVA.** La procédure sera simple, accessible aux PME tout comme aux grands opérateurs étrangers. Cette réforme permettra à la France d'être aux meilleurs standards communautaires en matière de dédouanement domicilié lorsque sera mis en œuvre le dédouanement centralisé communautaire, prévu par le futur Code douanier communautaire.

Enfin, les exportateurs agréés verront leur statut d'interlocuteur privilégié de la douane encore valorisé : ainsi, ils bénéficieront dès fin 2014 de **procédures de délivrance de visas en 48h maximum** pour leurs collaborateurs, fournisseurs et clients étrangers.

Une agence unique pour renforcer l'internationalisation de l'économie française. Le projet de regroupement, dans un seul et même établissement public, de l'Agence française pour les investissements internationaux (Afii) et d'Ubifrance est lancé immédiatement pour un aboutissement attendu à l'été 2014, après consultation des institutions représentatives du personnel. Le nouvel opérateur aura pour mission de **renforcer l'internationalisation de l'économie française**, tant s'agissant des exportations que de l'attractivité du territoire pour les investisseurs internationaux. En étroite collaboration avec les **Régions**, il contribuera au renforcement des partenariats entre entreprises françaises et étrangères.

Tournez la page S.V.P.

DOCUMENT 2

La France, un pays ouvert aux investisseurs étrangers

[EDITO]

Dans la compétition pour attirer les investissements internationaux porteurs d'emplois, de valeur ajoutée et de talents, l'avantage va aux pays dont le « mix d'attractivité » est complet et solide.

C'est le cas de la France. La crise a redonné du poids aux atouts structurels : des services publics efficaces, d'excellentes infrastructures, une base technologique diversifiée, une main-d'œuvre qualifiée et productive, une démographie parmi les plus dynamiques d'Europe, marque de confiance dans l'avenir.

Pays reconnu pour sa qualité de vie, la France est choisie par treize entreprises étrangères, chaque semaine en moyenne, pour de nouveaux investissements créateurs d'emploi. Elle occupe la première place en Europe pour l'accueil des investissements étrangers dans les activités industrielles.

Mais rien n'est acquis. La concurrence entre territoires se joue sur les terrains de la compétitivité, de l'efficacité administrative et de l'accueil.

Le « Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi » et le crédit d'impôt permettent dès 2014 de réduire le coût du travail, tout comme la mise en place de bpifrance et la loi du 14 juin 2013 relative à la sécurisation de l'emploi replacent la France au cœur du jeu européen.

Par-delà les réformes, l'attractivité reste affaire d'image et de perceptions.

Puisse le présent document, recueil de « faits et chiffres » sur l'attractivité française à destination des investisseurs étrangers, contribuer à réduire les écarts entre perceptions et réalité, en restituant l'image d'une France ouverte, compétitive et innovante au cœur du marché européen.

David Appia
Ambassadeur délégué aux investissements internationaux
Président de l'Agence française pour les investissements internationaux

LA FRANCE
AUX PREMIERS RANGS EN EUROPE

- **1re destination des investissements étrangers dans l'industrie**
  (EY, Baromètre de l'attractivité européenne, 2013)
- **1er pays d'accueil des investissements américains créateurs d'emploi**
  (EY, Baromètre de l'attractivité européenne, 2013)
- **1re destination des investissements étrangers dans le secteur de la logistique**
  (EY, Baromètre de l'attractivité européenne, 2013)
- **1er rang pour le soutien à la R&D**
  (KPMG, Choix concurrentiels, 2012)
- **1re destination des touristes étrangers**
  (OMT, 2013)
- **1er rang pour la création d'entreprises**
  (Eurostat, 2013)
- **2e rang pour la qualité de vie**
  (International Living, 2011)
- **2e pays d'accueil des étudiants étrangers**
  (Campus France, 2013)
- **3e productivité horaire de la main-d'œuvre**
  (The Conference Board, 2013)
- **2e pour la qualité de son électricité, sa disponibilité et son accès**
  (KPMG et Institut Choiseul, 2014)

Tournez la page S.V.P.

DOCUMENT 3

Evaluation de l'attractivité de la France

Il existe plusieurs indicateurs d'attractivité d'un pays. Il est possible de mesurer l'attractivité d'un pays au travers du nombre de projets d'investissements provenant de l'étranger, le nombre d'emplois que ces projets génèrent sur le sol national, ou encore les enquêtes d'opinions réalisées auprès des chefs d'entreprises étrangers. Toutefois, les IDE, c'est-à-dire les Investissements Directs à l'Etranger, constituent l'indicateur qui reflète probablement le mieux l'attractivité d'un pays car ils compilent indirectement tous ces éléments.

En effet, les IDE mesurent le montant des investissements constitués par l'achat, la création ou le contrôle d'entreprises dans un pays étranger. A ce titre, plus les IDE entrants dans un pays sont élevés, plus ce pays peut être jugé comme attractif, et inversement.

La France est un pays encore très attractif, mais la dynamique est négative. En effet, au niveau européen, la France est le troisième pays qui accueille le plus d'IDE, derrière l'Allemagne et le Royaume-Uni; et au niveau mondial la France est classée sixième, derrière la Chine, l'Inde et les Etats-Unis.

Toutefois, au niveau européen, si la France demeure 3ème, l'écart se creuse de plus en plus avec l'Allemagne et le Royaume-Uni et les pays poursuivants se rapprochent très significativement, notamment l'Espagne et les pays d'Europe centrale et orientale. En période de crise, ces pays ont su valoriser leur flexibilité et la baisse des dépenses publiques, afin en parallèle de pouvoir diminuer le coût du travail et ainsi améliorer leur compétitivité.

Les perspectives d'évolution sont négatives. En effet, la CNUCED, qui publie annuellement le classement mondial des IDE, estime que la France sortira du top 10 des premiers récepteurs d'IDE dans le monde à l'horizon 2014-2015 compte tenu des mesures prises actuellement dans ce pays. Parallèlement, d'autres indicateurs plus qualitatifs font apparaître la même tendance où la France est nettement moins bien située, et sa position se dégrade constamment.

En effet, le World Economic Forum classe la France 21ème, le classement Doing Business la place 34ème, et enfin la France est classée 169ème sur 185 pays en ce qui concerne l'attractivité fiscale. Enfin, la France est de moins en moins attractive au niveau industriel, mais elle conserve son attrait pour les investissements liés aux services aux entreprises.

Raisons et risques de la perte d'attractivité de la France

La France bénéficie d'atouts traditionnels. En effet, parmi les atouts principaux de la France il y a la situation géographique (au carrefour de l'Europe du Nord, du Sud et du centre) et la qualité des infrastructures (routières, ferroviaires, bâtiments, réseaux énergétiques et d'information...) qui font de la France le centre de gravité des activités logistiques.

Toutefois, les métiers de la logistique sont peu créateurs d'emplois. D'ailleurs, si la France bénéficie d'IDE élevé, le nombre d'emploi lié et moindre que dans des pays où les IDE sont inférieurs. De plus, le nombre d'emplois créés par ces IDE tend à diminuer. A cela il convient d'ajouter le niveau de qualification de la main-d'œuvre ou encore l'accès aux technologies et à l'innovation où la France bénéficie d'avantages certains. Toutefois, plusieurs pays présentent ces caractéristiques.

Malgré ces atouts, la France pâtit de freins très importants. En effet, parmi les obstacles quasi historiques à l'attractivité de la France, et qui reviennent de façon récurrente dans les enquêtes réalisées auprès d'investisseurs internationaux, il y a la pression fiscale trop élevée, la complexité et la lourdeur juridique et réglementaire, et enfin l'instabilité de l'écosystème entrepreneurial, au

niveau fiscal, juridique et réglementaire.

Les mesures prises depuis 18 mois amplifient ces problèmes. La décision d'investissement est l'aboutissement d'une réflexion de long terme. Or, la politique économique menée actuellement aggrave le manque de visibilité à moyen et long terme, et multiplie les signaux négatifs :

• En effet, la taxe à 75%, le discours anti-riches et anti-capitaux étrangers (ArcelorMittal, bagarre contre l'entreprise américaine Titan, Refus à Yahoo d'acheter Daylimotion...) ne font qu'accentuer un climat peu propice aux investissements étrangers et qui viennent s'ajouter à la perception d'une fiscalité confiscatoire ou avec laquelle il devient très difficile d'être rentable.

• De plus, les investisseurs étrangers comprennent les implications à moyen et long terme de l'attentisme et du manque de réforme structurelles en France (flexibilité du travail, retraites, dépenses publiques, mille-feuille administratifs...); ce n'est d'ailleurs pas un hasard si le nombre de projets d'investissement s'est clairement infléchi depuis les dernières élections présidentielles car les acteurs économiques étrangers ont internalisé les conséquences pratiques du programme du candidat élu.

• Egalement, les investissements demandent un climat serein. Or, l'instabilité de l'environnement social, fiscal et politique actuel ne permet pas d'envisager ce climat de sérénité pourtant requis.

• Enfin, les velléités de vouloir interdire les licenciements "boursiers" (même s'il est très peu probable que cela soit mis en place) ou d'interdire les fermetures d'usines rentables, ne font que renforcer l'insécurité juridique et accrédite l'idée chez les investisseurs étrangers que la France n'est pas capable de regarder le monde tel qu'il est.

A terme, les risques sont très importants. Au final, plutôt que d'investir dans un pays présentant ces caractéristiques peu "business friendly", les investisseurs préfèrent aller comme actuellement en Allemagne (notamment investisseurs chinois) ou au Royaume-Uni (notamment les investisseurs indiens) où les perspectives de croissance, la stabilité et l'environnement fiscal et juridique sont bien plus accueillants. De plus, la règle de l'échange mondial est ainsi faite que plus un pays investit à l'étranger, plus il a de chances que cet autre pays vienne à son tour investir chez lui en raison des partenariats, des connaissances et des relations mutuelles qui se créent.

Dès lors, cela peut signifier qu'à moyen terme la France perde pied dans un certain nombre de pays pourtant potentiellement très porteurs. De façon pratique, la diminution de l'attractivité de la France se traduira mécaniquement par des centaines de milliers d'emplois qui ne seront pas créés à l'avenir et qui feront défaut au pays dans les années à venir.

L'image de la France à l'international s'est récemment fortement dégradée. En effet, notons que les Etats-Unis demeurent le premier pays investisseur en France. Or, seules 13% des entreprises américaines installées en France déclarent avoir une perception positive du pays, contre encore 56% en 2011.

Le début de la dégradation de cette image par les investisseurs américains date de 2012 où le taux de bonne perception avait déjà chuté à 22%. Plus largement, un tiers des investisseurs étrangers récents en France se déclarent mécontent de leur choix d'investissement, ce qui n'augure rien de bon pour l'avenir.

Citation

Sylvain Fontan, *« La perte d'attractivité de la France »* , analyse publiée sur « leconomiste.eu »

Tournez la page S.V.P.

Les chiffres clés

1 Recul des implantations internationales en France

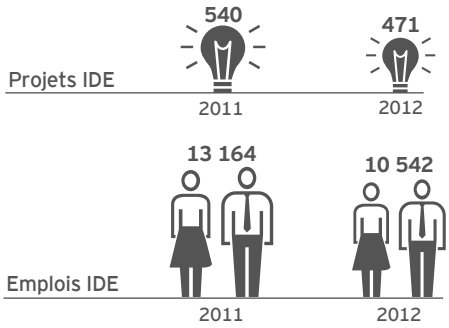

Source : *European Investment Monitor*, Ernst & Young, 2013.

471 projets d'implantation internationale ont été enregistrés en France en 2012, soit un recul de 13% du nombre de projets par rapport à 2011. Les 10 540 emplois associés sont en diminution de 20%. La France conserve ainsi sa 3ème place au classement, mais passe au 5ème rang en termes d'emplois créés, derrière le Royaume-Uni et l'Allemagne, mais également la Russie et la Pologne.

▸ Plus sur la performance de la France en 2012, p.12

2 Implantations internationales : 10 ans, 3 leaders

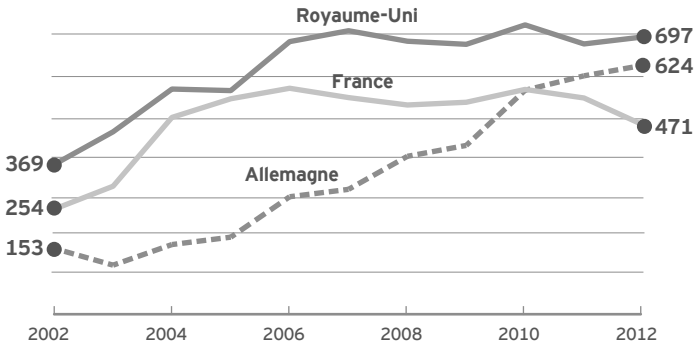

Source : *European Investment Monitor*, Ernst & Young, 2013.

Alors que la France reste à la 3ème place européenne, le Royaume-Uni confirme son leadership historique avec 697 projets annoncés en 2012, et l'Allemagne conforte sa 2ème place avec 624 projets. Si ces deux pays enregistrent une hausse en nombre de projets, creusant l'écart avec la France, l'Allemagne marque néanmoins le pas avec 12 508 créations d'emplois, tandis que le Royaume-Uni poursuit sa progression, avec un nombre d'emplois créés 3 fois supérieur à celui enregistré en France.

▸ Plus sur les nouveaux visages européens, p.11

3 Etats-Unis, Europe, BRIC : résultats contrastés

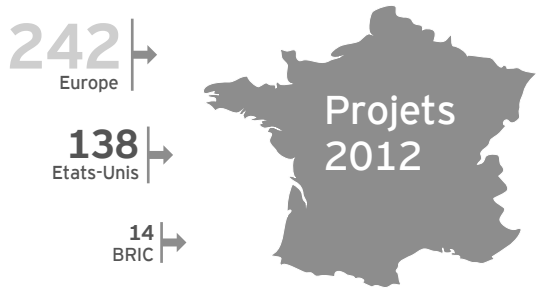

Source : *European Investment Monitor*, Ernst & Young, 2013.

La France reste la destination européenne la plus attractive aux yeux des investisseurs américains (138 projets). En revanche, elle perd du terrain tant auprès des investisseurs européens, notamment allemands et britanniques, que des investisseurs venus des BRIC (14 implantations en 2012 contre 23 en 2011). D'une manière générale, les investisseurs émergents privilégient le Royaume-Uni (70 projets) et l'Allemagne (63).

▸ Plus sur l'origine des projets, p.16 et 17

4 Industrie : un moteur sans puissance

Source : *European Investment Monitor*, Ernst & Young, 2013.

Si la France reste sur la première marche du podium des implantations industrielles étrangères, celles-ci accusent un fort recul (-25,3%) : passant de 170 projets en 2011 à 127 en 2012, le site France est menacé par le Royaume-Uni (121). Une faible puissance qui se traduit par un manque de compétitivité dans les projets de R&D, où la France figure en 3ème position (26 projets), derrière le Royaume-Uni et l'Allemagne (respectivement 54 et 31).

▸ Plus sur les activités et les secteurs clés, p.13 et 29

5 Confiance et exigence

Confiance dans la capacité à surmonter la crise

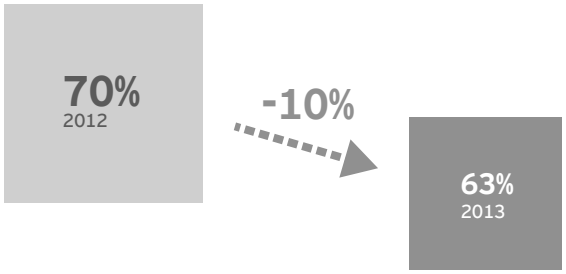

Source : *Baromètre Ernst & Young de l'Attractivité du site France 2013* (212 répondants).

63% des investisseurs étrangers restent confiants dans la capacité du site France à surmonter la crise actuelle (70% en 2012). Mais 69% de ceux qui y sont implantés estiment que notre pays ne met pas en œuvre une politique d'attractivité intéressante pour les investisseurs étrangers.

▸ Plus sur les attentes des investisseurs, p.26

6 Le doute *intra-muros*

Doute exprimé par les investisseurs sur l'avenir de l'attractivité du site France

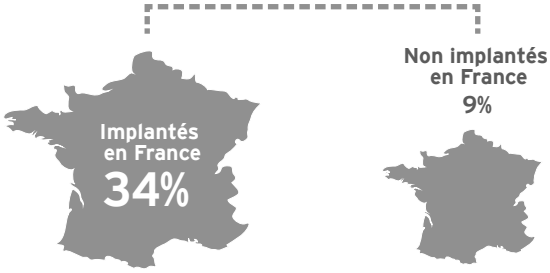

Source : *Baromètre Ernst & Young de l'Attractivité du site France 2013* (149 répondants implantés en France et 63 répondants non implantés en France).

Seules 9% des entreprises étrangères non implantées sur le sol français estiment que l'intérêt présenté par la France pour l'implantation et le développement de leur entreprise va se détériorer dans les cinq années à venir. Cette proportion atteint 34% parmi les entreprises déjà installées en France.

▸ Plus sur les prévisions des investisseurs, p.21

7 Les investisseurs prudents pour 2013

Projets d'investissement pour l'année à venir

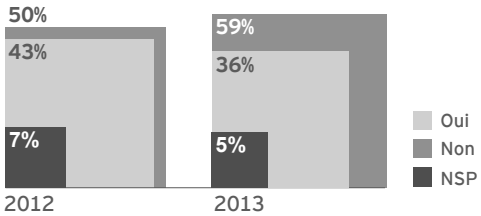

Sources : *Baromètre Ernst & Young de l'Attractivité du site France 2012* (208 répondants en France), *Baromètre Ernst & Young de l'Attractivité du site France 2013* (212 répondants en France).

36% seulement des investisseurs interrogés envisagent d'établir ou de développer des activités en France en 2013, contre 43% l'an dernier, confirmant une posture attentiste des investisseurs qui s'observe également dans les autres pays européens. Pour les entreprises déjà implantées, la tendance est au maintien des activités actuelles (70% des personnes interrogées), davantage qu'au renforcement (12% contre 25% l'an dernier).

▸ Plus sur les projets des investisseurs, p.19

8 Entrepreneuriat et innovation : le duo gagnant

Les leviers de la compétitivité pour les investisseurs

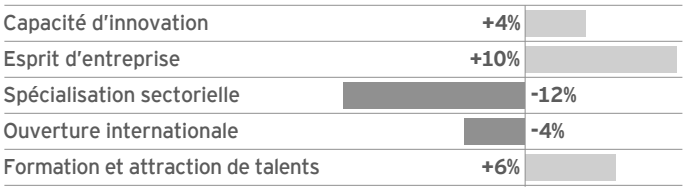

Source : *Baromètre Ernst & Young de l'Attractivité du site France* 2012 (205 répondants), *Baromètre Ernst & Young de l'Attractivité du site France 2013* (212 répondants).

30% des investisseurs interrogés pensent que la France doit miser sur l'entrepreneuriat et l'esprit d'entreprise pour renforcer son rôle dans l'économie mondiale. Associer innovation et entrepreneuriat apparaît comme une voie incontournable pour renforcer l'attractivité française.

▸ Plus sur les leviers de la compétitivité, p.34 à 45

(...)

Tournez la page S.V.P.

L'attractivité en perte de vitesse

Les résultats de la France sont d'autant plus décevants lorsqu'ils sont observés à la lumière des résultats européens.

Quand l'Europe n'enregistre, dans un contexte économique et financier pourtant mouvementé, qu'un léger fléchissement des implantations internationales (-3%), la France accuse un net recul, non seulement en termes d'implantations (-13%), mais aussi, et surtout, en termes d'emplois créés (-20%).

Si la France conserve sa 3ème place sur le podium des pays européens les plus attractifs, et le premier rang en matière d'implantations industrielles, elle se voit distancée par un duo de tête composé du Royaume-Uni et de l'Allemagne, qui ont accueilli en 2012 plus du tiers des projets d'implantation internationale sur le continent européen.

Le rendez-vous manqué de la France avec les économies à croissance rapide expliquerait-il un tel décalage ? Avec seulement 14 projets d'implantation venus des BRIC (contre 23 en 2011), l'Hexagone n'a attiré que 6% du total européen des investissements étrangers en provenance de ces économies à forte croissance en 2012.

Chiffres clés

Investissements étrangers en France en 2012

471 implantations internationales en France, en recul de 13% par rapport à 2011.

10 542 créations d'emplois annoncées, en recul de 20%.

3ème au classement européen de l'attractivité pour la deuxième année consécutive, derrière le Royaume-Uni et l'Allemagne.

1er rang européen pour les implantations industrielles, avec 127 projets.

14 projets en provenance des BRIC, contre 23 en 2011.

(...)

Europe 2012 : moins de projets, plus d'emplois

En 2012, l'Europe a attiré 3 797 projets d'implantation internationale. Un chiffre en recul de 2,8% par rapport à 2011, mais qui reste au-dessus du niveau d'avant-crise (3 531 projets en 2006 et 3 712 en 2007).

Ces implantations ou extensions ont créé 170 434 nouveaux emplois en 2012, soit 8% de plus que l'année précédente. Le nombre moyen d'emplois par projet a légèrement augmenté, passant de 40 en 2011 à 45 en 2012.

Dans une certaine mesure, ces résultats permettent de nuancer le bilan d'une année marquée par les déficits, le chômage et la faible croissance du continent. Dans l'esprit des investisseurs, les atouts historiques de l'Europe (stabilité, compétences, qualité des institutions...), mais aussi son bassin de consommation, semblent avoir atténué l'impact des turbulences économiques, financières et sociales qui secouent la zone euro. Malgré son pessimisme persistant, la communauté internationale des affaires croit en ces atouts et voit toujours l'Europe comme une valeur sûre et de long terme.

Evolution du nombre d'implantations internationales en Europe

(2008-2012)

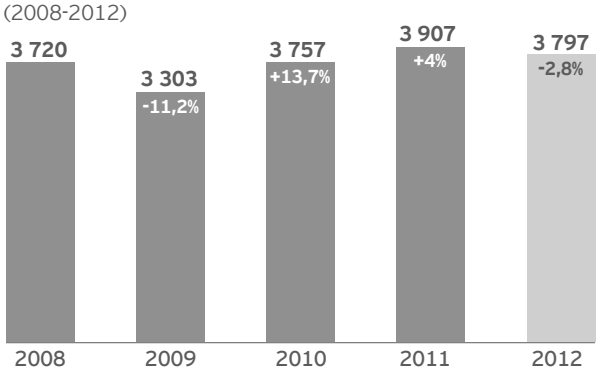

Source : *European Investment Monitor*, Ernst & Young, 2013.

Top 15 européen en nombre de projets

Rang	Destination	Nombre de projets		Evolution 2011-2012	Part de marché 2012	Création d'emplois		Evolution d'emplois 2011-2012
		2011	2012			2011	2012	
1	Royaume-Uni	679	697	2,7%	18,3%	29 888	30 311	1,4%
2	Allemagne	597	624	4,8%	16,4%	17 276	12 508	-27,6%
3	France	540	471	-12,8%	12,4%	13 164	10 542	-19,9%
4	Espagne	273	274	0,4%	7,2%	9 205	10 114	9,9%
5	Belgique	153	169	10,5%	4,4%	3 599	2939	-18,3%
6	Pays-Bas	170	161	-5,3%	4,2%	2 229	869	-61,0%
7	Pologne	121	148	22,3%	3,9%	7 838	13 111	67,3%
8	Russie	128	128	0,0%	3,4%	8 362	13 356	59,7%
9	Irlande	106	123	16,0%	3,2%	5 373	8898	65,6%
10	Turquie	97	95	-2,0%	2,5%	7 295	10 146	39,1%
11	Serbie	67	78	16,4%	2,1%	13 479	10 302	-23,6%
12	Finlande	62	75	21,0%	2,0%	937	309	-67,0%
13	République tchèque	66	64	-3,0%	1,7%	5 168	5508	6,6%
14	Suisse	99	61	-38,4%	1,6%	1 546	1155	-25,3%
15	Italie	80	60	-25,0%	1,6%	290	618	113,1%
	Autres	669	569	-15,0%	15,1%	32 182	39 748	23,5%
	Total	3907	3797	-2,8%	100,0%	157831	170 434	8,0%

Source : *European Investment Monitor*, Ernst & Young, 2013.

(...)

Tournez la page S.V.P.

France 2012 : une destination en arrière-plan

Alors que l'Europe n'a enregistré qu'un recul limité du nombre d'implantations et une hausse du nombre d'emplois créés, la France n'a attiré « que » 471 implantations ou extensions portées par des investisseurs étrangers.

Nombre de projets d'implantation

(France, 2008-2012)

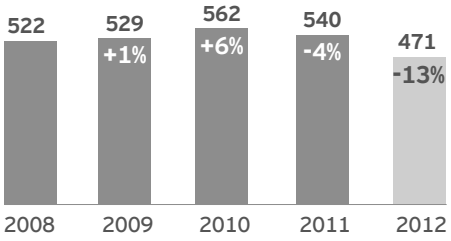

Source : *European Investment Monitor*, Ernst & Young, 2013.

Quand l'Allemagne, confortée dans sa 2ème place (624 projets annoncés), parvient à disputer le leadership au Royaume-Uni (697), elle creuse également l'écart avec la France, qui reste à la 3ème place européenne (471). L'Hexagone conserve toutefois une longueur d'avance non négligeable sur ses poursuivants. Sur la 4ème marche du podium, l'Espagne a attiré 274 projets en 2012. En nombre d'emplois créés, la France perd deux places pour se classer en 5ème position, désormais devancée par la Russie et la Pologne. A titre de comparaison, le nombre d'emplois créés sur le sol français par les implantations internationales ne représente que le tiers des emplois créés par les IDE au Royaume-Uni (10 542 contre 30 311).

Les facteurs susceptibles d'expliquer cette perte de vitesse sont connus : faible compétitivité, inquiétudes des investisseurs quant aux perspectives de croissance ou à l'instabilité fiscale, posture attentiste doublée d'un effet retard de la crise... Dans un tel climat, une question se pose : dans une économie européenne qui elle-même se contracte, y a-t-il encore de la place pour trois géants ? Les indicateurs de l'année 2012 semblent suggérer le contraire.

Le Royaume-Uni conserve son leadership historique en 2012, accueillant près d'un cinquième des décisions d'investissements étrangers et des créations d'emplois annoncées en Europe.

Le pays a attiré 697 projets, soit 2,7% de plus qu'en 2011, créant 30 311 nouveaux emplois, en hausse de 1,4%. Les entreprises américaines y sont restées les premiers investisseurs, présentes notamment dans les services aux entreprises, l'industrie pharmaceutique et la logistique. Les projets venus de France, en particulier dans les services aux entreprises, et du Japon, pour les équipements industriels, ont également enregistré une hausse. Les BRIC – notamment les entreprises indiennes et chinoises – y ont renforcé leurs investissements (70 projets), en particulier dans les nouvelles technologies, afin d'accroître leur présence sur toute la chaîne de valeur.

L'Allemagne a attiré 624 implantations internationales en 2012, soit une hausse de 4,5% par rapport à 2011... et de 105% en cinq ans.

Concentrant 16,4% des nouveaux IDE en Europe, le pays marche désormais dans les pas du Royaume-Uni comme destination privilégiée des investisseurs étrangers. Cependant, avec un total de 12 508 emplois annoncés en 2012, le nombre d'emplois créés par projet a fortement baissé (- 27,6% par rapport à 2011). Le secteur industriel allemand a souffert d'une baisse de la demande en provenance du marché européen et la confiance des entreprises s'est légèrement érodée en raison des craintes d'un éclatement de la zone euro. Les entreprises américaines, comme les britanniques, ont privilégié les services aux entreprises, alors que les investisseurs suisses, tout comme les chinois et les japonais, ont concentré leurs investissements sur les équipements industriels et l'électronique.

L'affrontement des principales destinations

(2002-2012)

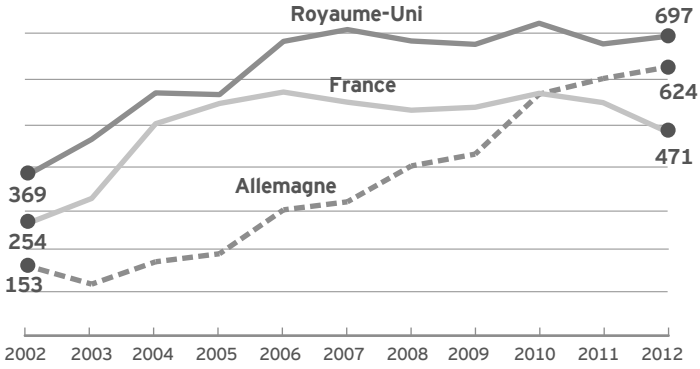

Source : *European Investment Monitor*, Ernst & Young, 2013.

L'industrie en France, un moteur sans puissance

Répartition des projets d'implantation internationale par type d'activité

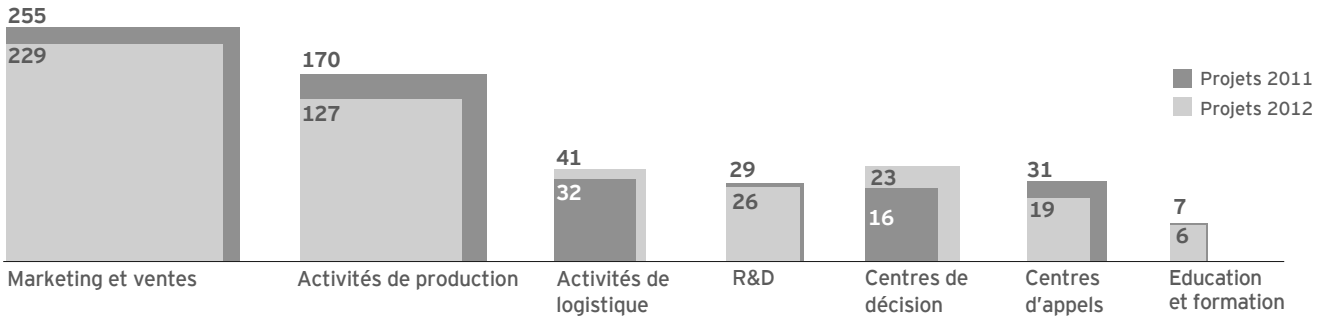

Source : *European Investment Monitor*, Ernst & Young, 2013.

La France ne doit pas se satisfaire d'avoir conservé sa première place sur le podium des destinations européennes les plus attractives pour les implantations industrielles. Ce serait fermer les yeux sur le fort recul (-25,3%) des projets d'investissements industriels étrangers (de 170 implantations en 2011 à 127 en 2012) et par conséquent celui des emplois ainsi créés (de 7 785 emplois créés en 2011 à 3 605).

Une baisse qui s'accompagne de nombreuses suppressions de capacités industrielles qui ont eu, en 2012, un fort retentissement dans les sphères économique et publique. L'Observatoire de l'Investissement (Trendeo) a compté, en 2012, 229 suppressions de capacités (dont 64 fermetures de sites), soit plus de 12 771 suppressions d'emplois pour les activités de production industrielle.

Top 15 des implantations pour les activités de production

Destination	Emplois			Projets		
	2011	2012	Evolution	2011	2012	Evolution
Russie	7 582	13 110	72,9%	62	60	-3,2%
Royaume-Uni	12 642	11 110	-12,1%	92	121	31,5%
Turquie	5 880	10 083	71,5%	23	29	26,1%
Serbie	12 598	95 99	-23,8%	49	49	0,0%
Pologne	5 706	6 432	12,7%	69	65	-5,8%
Slovaquie	3 695	5 843	58,1%	31	23	-25,8%
Espagne	4 450	5 343	20,1%	72	66	-8,3%
République tchèque	4 618	5 001	8,3%	35	35	0,0%
Roumanie	5 540	4 840	-12,6%	33	15	-54,5%
Macédoine	3 040	4670	53,6%	12	8	-33,3%
Allemagne	7 586	4 109	-45,8%	121	108	-10,7%
Bulgarie	1 885	3 914	107,6%	15	14	-6,7%
France	7 785	3 605	-53,7%	170	127	-25,3%
Hongrie	4 717	3 405	-27,8%	41	34	-17,1%
Bosnie-Herzégovine	354	2 447	591,2%	9	17	88,9%
Autres	9 151	8 024	-12,3%	205	202	-1,5%
Total	97229	101 535	4,4%	1 039	973	-6,4%

Source : *European Investment Monitor*, Ernst & Young, 2013.

Tournez la page S.V.P.

Dans les secteurs en surcapacité ou fortement concurrencés par les pays à bas coûts, le débat sur la perte de compétitivité industrielle de la France s'intensifie avec la multiplication des suppressions de sites. En outre, le nombre moyen d'emplois créés par projet s'est réduit, passant de 46 en 2011 à 28 en 2012. Un chiffre largement inférieur à une moyenne européenne (104) désormais dopée par les implantations en Russie, au Royaume-Uni, en Turquie et en Serbie notamment.

▸ **Dans l'automobile par exemple,** la France n'a enregistré que 12 projets d'implantation internationale pour seulement 350 emplois créés. Le ralentissement est également marqué en Allemagne et au Royaume-Uni.

European Automotive Survey 2013

Dans l'étude européenne Ernst & Young sur le secteur automobile* publiée en février 2013, 90% des répondants français estiment que la situation de leur entreprise va s'améliorer dans les six prochains mois, avec un optimisme plus marqué qu'en Allemagne ou au Royaume-Uni. Cependant, la France se place à la 9ème position seulement en ce qui concerne les sites de production les plus compétitifs en termes d'innovation, 6% des répondants considérant le pays comme très compétitif contre 44% pour l'Allemagne qui occupe la première place du podium. Entre 2011 et 2013, la France a ainsi perdu 21 points en termes de compétitivité liée à l'innovation. Surtout en matière de qualité des produits de son industrie automobile, la France est classée 7ème avec seulement 10% des décideurs qui la considèrent comme très compétitive contre 51% pour l'Allemagne. Sur cet indicateur, la France enregistre une baisse de 15 points en deux ans.

* *European Automotive Survey 2013,* Ernst & Young, 2013.

▸ **Année difficile également pour l'industrie pharmaceutique,** qui n'a attiré que 8 projets d'implantation internationale pour seulement 168 emplois, malgré de belles réalisations telle que l'ouverture du centre de bioproduction de Merck Millipore, filiale de Merck KGaA à Martillac, en Gironde. Ce secteur pointe d'ailleurs en 5ème position des moteurs de l'attractivité française identifiés par les investisseurs interrogés pour les deux années à venir (9% des répondants l'ont cité comme principal moteur, contre 5% en 2011).

▸ **Le secteur agroalimentaire** fait preuve de résilience et ne marque que légèrement le pas, avec 27 projets en 2012 contre 30 en 2011. Toutefois, il a suscité moins de créations d'emplois que l'année précédente et a même connu de nombreuses suppressions de postes.

▸ **L'électronique** se maintient également, avec 17 projets, soit un de plus qu'en 2011 et près de 200 emplois créés. A titre d'exemple, Amphenol Air LB, filiale du groupe américain Amphenol Corporation, leader mondial spécialisé dans les domaines des systèmes d'interconnexion électriques et d'accessoires de câblage et d'attachement, a annoncé la relocalisation et l'extension de son unité de production sur un nouveau site à Carignan, en Champagne-Ardenne. Ce projet devrait permettre la création d'une cinquantaine d'emplois d'ici 2018.

Toutefois, cette réalité ne doit pas occulter le fait que la France reste une destination aux qualités logistiques indéniables et identifiée pour les activités porteuses d'innovations et ancrées dans de grandes filières concurrentielles.

Les implantations d'activités industrielles restent principalement dynamisées par les secteurs des équipements industriels (20 projets) et par les industries agro-alimentaire et chimique. Aux côtés d'EADS qui contribue significativement aux créations d'emplois industriels, on peut ainsi citer, avec plus de 540 emplois créés en 2012, l'entreprise suisse Ethical Coffee Company SA, qui implante une nouvelle usine en Haute-Savoie pour développer sa production de dosettes biodégradables, ou encore le groupe danois Grundfos qui renforce sa capacité industrielle sur le site de Longeville en Lorraine, avec 150 créations d'emplois annoncées.

Terre de donneurs d'ordres dans une grande variété de secteurs à forte valeur ajoutée (aéronautique, agro-alimentaire, luxe, énergie, automobile, chimie…) et forte de sa position de « barycentre logistique », entretenue par une solide capacité foncière, la France dispose de nombreux atouts pour rester une destination d'implantation industrielle attractive. Toutefois, si elle ne veut pas voir la compétition mondiale consacrer le divorce de son industrie et de sa compétitivité, la France doit rapidement voir se renouer un dialogue constructif entre acteurs publics et privés.

(…)

Rendez-vous manqué avec les économies émergentes

Top 5 des pays en nombre de projets issus des BRIC
(2012)

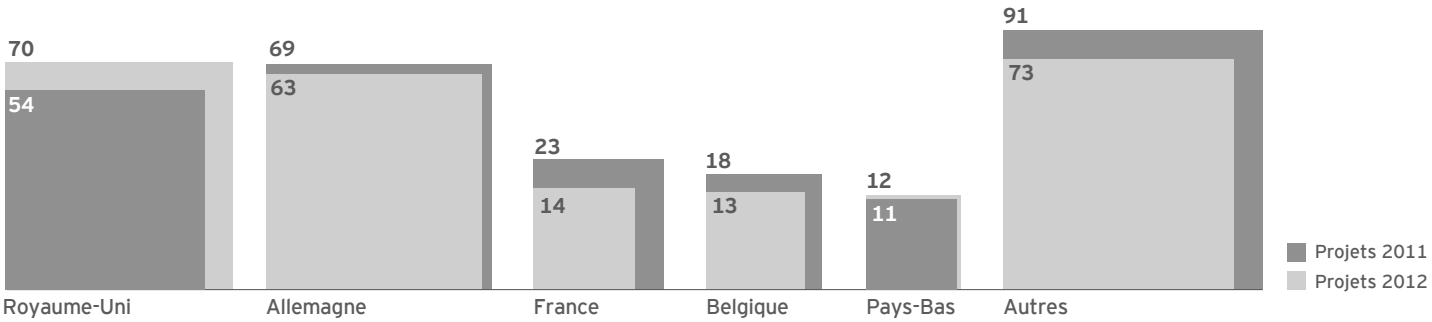

Source : *European Investment Monitor*, Ernst & Young, 2013.

La France n'a pas su, en 2012, accroître son attractivité auprès des investisseurs émergents : avec seulement 14 projets issus des BRIC, contre 23 en 2011, elle n'est que la 3ème destination européenne pour les économies à croissance rapide et ne représente plus que 6% des 245 implantations européennes réalisées par les entreprises et entrepreneurs émergents.

Pendant ce temps, le Royaume-Uni continue de séduire les investisseurs indiens et l'Allemagne peut se prévaloir de la confiance des investisseurs chinois, mais aussi sud-africains ou turcs. Le duo ainsi formé attire au total plus de la moitié des projets (55%) et près de 60% des emplois créés par les nouveaux clients de l'Europe. Après avoir enregistré un recul en 2011, le Royaume-Uni consolide son statut de destination privilégiée pour les économies émergentes et regagne la 1ère place européenne en 2012, avec 70 projets - en hausse de 22% - soit plus de 5 400 créations d'emplois.

Cette faible attractivité de la France auprès des économies émergentes s'explique en partie par une présence limitée dans ces pays.

En 2010, 43% des effectifs des groupes français internationalisés étaient implantés en Union européenne où ils réalisaient la moitié de leur chiffre d'affaires consolidé[5] quand les BRIC n'accueillaient que 20% de ces effectifs, même si ce chiffre est en progression (18% en 2009, 14% en 2007). Malgré le déplacement du centre de gravité économique mondial, la France n'a donc pas su, pour l'instant, saisir l'opportunité d'un rendez-vous avec les économies émergentes, quand ses voisins sont parvenus à s'adapter pour attirer un nombre croissant de projets en provenance de ces pays.

Il y a urgence. La France doit valoriser ses propres atouts et proposer un écosystème plus favorable aux groupes et PME issus des pays à croissance rapide, attirés par nos marchés et par nos technologies clés. Toutefois, si le nombre de projets étrangers qui se concrétisent en France est en baisse, certaines régions semblent avoir mis en place des stratégies efficaces pour attirer les projets issus des économies émergentes. Ainsi, en 2012, la région Rhône-Alpes a attiré, à elle seule, la moitié des projets chinois dans l'Hexagone et la région Midi-Pyrénées a accueilli deux entreprises indiennes dans le numérique et l'aérospatial. Quant au groupe indien Tech Mahindra Ltd, il a dernièrement annoncé l'ouverture d'un centre de R&D qui devrait y créer 80 emplois, confirmant l'attractivité de cette région.

5. « INSEE, Les groupes français à l'étranger », *INSEE Première*, n° 1439, mars 2013.

(...)

Tournez la page S.V.P.

La France désynchronisée

La perception qu'ont les investisseurs étrangers de l'attractivité du site France en 2013 vient confirmer un décalage français par rapport à l'Allemagne ou au Royaume-Uni.

Victime d'une image dépréciée et d'un écosystème jugé trop coûteux, peu flexible et endetté, la France n'est plus perçue par les investisseurs étrangers comme une économie d'envergure mondiale. Pourtant, malgré les difficultés traversées cette année par la France – difficultés qui ont pu renvoyer l'image d'une destination peu *business friendly* largement relayée par les médias français comme étrangers - il semblerait que la confiance des investisseurs étrangers n'ait pas pour autant été remise en cause comme on aurait pu le redouter : ils sont encore 63% à exprimer leur conviction que le pays surmontera la crise actuelle et 73%, parmi ceux qui sont implantés en France, à se déclarer satisfaits du site France.

Certains, plus positifs encore, citent la capacité d'innovation française comme l'un de ses principaux atouts pour s'inscrire dans la mondialisation et reconquérir son attractivité. Et, nouveauté 2013, ils citent même en deuxième atout… notre esprit d'entreprise ! Preuve qu'il existe bien une *French touch* capable de faire des émules à l'international. Pourtant, nos entrepreneurs ne voient pas leur pays du même œil. Comme si la France devait, avant tout, adresser des signaux favorables aux entreprises présentes sur son sol, pour redevenir, à terme, une destination pour les investisseurs qui y sont moins, ou pas encore, présents.

Chiffres clés

Baromètre de l'attractivité de la France 2013

63% des investisseurs se disent confiants dans la capacité de la France à rebondir, contre 70% en 2012.

31% des investisseurs sont « peu ou pas du tout satisfaits » du site France.

Allemagne *business friendly* pour 64% des investisseurs étrangers… la France pour 32%.

38% des investisseurs étrangers voient l'Allemagne comme la première destination européenne.

La France en mal de mondialisation

L'Allemagne, premier concurrent de la France

Quel est selon vous le premier pays concurrent de la France pour les implantations internationales ?

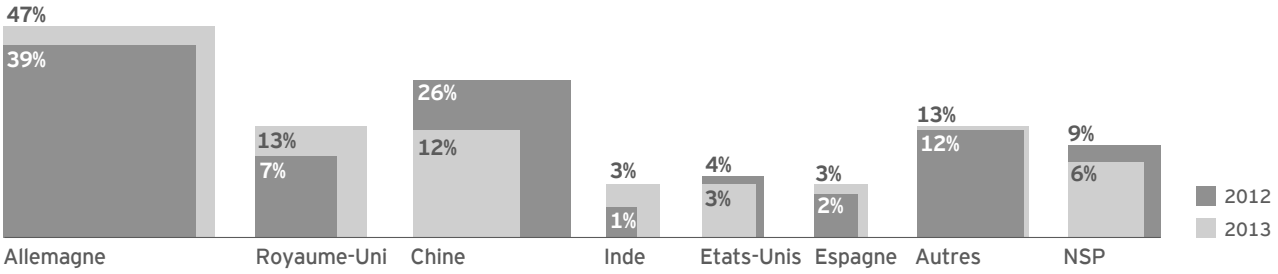

Source : *Baromètre Ernst & Young de l'Attractivité du site France 2012* (205 répondants), *Baromètre Ernst & Young de l'Attractivité du site France 2013* (212 répondants).

Le site France est en perte de vitesse par rapport à ses deux grands concurrents européens qui confirment leur meilleure inscription dans la mondialisation ainsi que leur pragmatisme par rapport aux attentes des entreprises en temps de crise ; ils ne ménagent pas leurs efforts pour attirer les investisseurs étrangers.

Alors que l'Allemagne et le Royaume-Uni sont spontanément comparés à des compétiteurs d'envergure mondiale tels que la Chine ou les États-Unis, la France n'évolue désormais plus dans cet univers et semble se rapprocher des pays en situation plus délicate comme l'Italie ou l'Espagne. Le premier concurrent de notre pays pour les implantations internationales est l'Allemagne (47%), distançant de très loin les autres destinations citées. Un constat encore plus marqué chez les investisseurs non implantés en France (60%).

Ces résultats montrent la nécessité, voire l'urgence, pour la France de s'inscrire pleinement dans la dimension globalisée de l'économie afin de défendre son attractivité face à ses principaux compétiteurs européens. En 2012, 54% des investisseurs citaient un pays ouest-européen comme principal concurrent de la France. En 2013, l'Europe de l'Ouest concentre 71% des réponses, 17% seulement des investisseurs citant comme premier concurrent un pays asiatique. Ainsi, quand 26% des investisseurs étrangers identifiaient la Chine comme le principal concurrent de la France en 2012, ils sont deux fois moins nombreux à partager cette opinion cette année (12%).

Le décrochage observé cette année traduit un manque de confiance des investisseurs qui s'interrogent sur la capacité du site France à répondre à l'appel de la mondialisation.

C'est ce que révèlent notamment les tendances identifiées dans l'étude *Nation Goodwill Observer*[7], menée par Ernst & Young en 2012 et qui vise à analyser les forces et faiblesses du capital immatériel des 26 plus grands pays du monde. Dans cette étude, la France se positionne relativement bien en ce qui concerne « l'image instantanée » des pays et pointe au 7ème rang du classement, derrière l'Allemagne (1er) et le Royaume-Uni (6ème). Elle se place en tête des « puissances fragilisées » aux côtés du Japon, des États-Unis, de l'Italie et de l'Espagne. La France est, par ailleurs, particulièrement saluée pour sa créativité culturelle et artistique, catégorie dans laquelle elle occupe la 1ère place du classement. Cependant, le pays inspire des doutes quant à sa capacité à saisir les opportunités offertes par la mondialisation, se plaçant au 19ème rang du classement sur cette question, aux côtés des pays latins comme l'Italie ou l'Espagne.

7. *Nation Goodwill Observer*, Ernst & Young, W&Cie, Havas Design +, Cap, HEC Paris, novembre 2012.

(...)

Tournez la page S.V.P.

Un prix qui ne se justifie plus

Le coût du travail et la fiscalité restent, pour les investisseurs étrangers, les deux principaux facteurs de non-compétitivité française. Des handicaps majeurs, qui, associés à la perception d'une instabilité réglementaire chronique, concourent à créer un carcan qui ferait de l'emploi, plus encore qu'auparavant, la variable d'ajustement pour les investisseurs internationaux.

De toute évidence, le coût du travail en France reste élevé par rapport à celui observé chez ses principaux concurrents. Ainsi, la France se place au 5ème rang derrière la Suède, le Danemark, la Belgique et le Luxembourg, avec un coût horaire moyen de la main-d'œuvre de 34,20€ en 2012[8]. Comme éléments de comparaison, on peut citer la moyenne de l'Union européenne (à 27), estimée à 23,40€[9], le coût horaire moyen allemand à 30,40€ ou encore celui du Royaume-Uni à 21,60€. La hausse du coût horaire moyen a été relativement similaire en France et en Allemagne entre 2008 et 2012, avec respectivement + 9,5% et + 9,1%.

A ce titre, la Commission européenne a alerté, en avril 2013, sur les déséquilibres macroéconomiques français et notamment sur la détérioration de la compétitivité-coûts de la France, en raison d'une progression des salaires plus rapide que la productivité[10] :

Mesures prioritaires pour renforcer l'attractivité

Quelles sont les trois mesures à prendre en priorité pour que la France soit un leader de l'attractivité au niveau mondial ?

Source : *Baromètre Ernst & Young de l'Attractivité du site France 2013* (212 répondants).

preuve qu'il s'agit là d'un enjeu majeur si notre pays veut renouer avec la croissance et assurer le maintien de sa compétitivité face à une concurrence toujours plus intense.

Si le prix de la France est perçu comme trop élevé par rapport à ses concurrents européens, les atouts de compétitivité « hors coûts » de la France peuvent en revanche soutenir son attractivité. Au-delà de la seule question de la marque France, c'est celle de l'imaginaire construit autour de la destination qui se pose, là où nos voisins allemands ou britanniques ont su proposer un « produit » plus différenciant et plus attractif. Il faut donc s'appuyer non seulement sur les éléments tangibles qui font la qualité du site France, mais aussi sur les aspects plus intangibles, mais pourtant déterminants, de son attractivité. Et les renforcer.

Pour l'heure, seuls 32% des investisseurs étrangers interrogés considèrent que la France met en œuvre une politique d'attractivité *business friendly*, favorable aux investisseurs étrangers. A titre de comparaison, ils sont 64% à accorder ce mérite à l'Allemagne.

8. *Coûts de la main-d'œuvre dans l'UE27,* Eurostat, avril 2013.
9. Coûts horaires de la main-d'œuvre dans l'ensemble de l'économie, hors agriculture et administration publique.
10. *Report from the commission – Alert Mechanism Report 2013,* Commission européenne, avril 2013.

DOCUMENT 5

Opération "attractivité de la France" à l'Elysée

Par Donald Hebert

Publié le 16-02-2014 Le Nouvel observateur

François Hollande et son gouvernement présentent lundi à une trentaine de chefs de grandes entreprises étrangères implantées en France des mesures pour les inciter à investir

François Hollande tente de restaurer l'image de la France. Après les Etats-Unis où il a rencontré les grands patrons de la Silicon Valley, il préside lundi 17 février le "Conseil stratégique de l'attractivité".

Autour de Jean-Marc Ayrault, Pierre Moscovici, Laurent Fabius, Manuel Valls, Arnaud Montebourg, Bernard Cazeneuve ou encore Fleur Pellerin, il réunit à l'Elysée les dirigeants de trente-quatre entreprises internationales : Volvo, Bosch, General Electric, de grands groupes de pays émergents, des fonds souverains arabes...

L'objectif, explique le ministre de l'Economie Pierre Moscovici, est de convaincre ces chefs d'entreprises "qui pèsent 850 milliards d'euros" que "la France est un pays où l'on peut investir" et "où il faut investir". Sont également conviés à cette réunion les sous-traitants de ces grandes entreprises. "Le but, précise le cabinet de l'Elysée, est notamment d'expliquer l'intérêt du "site France"".

Une perte de vitesse

Il y a urgence. L'été dernier, le cabinet EY (ex-Ernst&Young) tirait la sonnette d'alarme. L'attractivité de la France est "en perte de vitesse", disaient ses experts. Alors qu'en 2011, elle cumulait plus de 700 milliards d'euros d'investissements étrangers, tenant le 4^{e} rang mondial derrière les Etats-Unis, la Chine et le Royaume-Uni, en 2012, les implantations internationales ont chuté de 13%, selon EY.

Les conséquences du French bashing ? La France serait un enfer réglementaire et fiscal renchérissant les coûts des entreprises, si l'on en croît les clichés parfois véhiculés à l'étranger. Le droit du travail ? Il plomberait le dynamisme économique. Les syndicats ? Bons à bloquer le pays. En réalité, les PDG France ont surtout souvent du mal à expliquer à leur maison-mère, à des milliers de kilomètres, que la fiscalité française est truffée de niches avantageuses, bien qu'elle affiche des taux nominaux très élevés.

C'est aussi le patriotisme économique, parfois bien réel, qui peut inquiéter les grands groupes étrangers. "Le véto d'Arnaud Montebourg sur le rachat par Yahoo de la filiale d'Orange Dailymotion a fait des ravages outre-Atlantique", entend-on dire dans les milieux d'affaires. En période de crise, les multinationales réduisent la voilure dans les pays offrant un rendement moyen et jugés plus risqués. Ainsi en 2012, l'emploi créé dans les entreprises étrangères a baissé de 20% en France.

2 millions d'emplois concernés

L'Elysée s'adresse donc lundi à ceux qui ont en main les clés de la reprise. "Les entreprises étrangères implantées en France emploient près de 2 millions de personnes - soit 13% de la population salariée", estime l'Agence française pour les investissements internationaux (Afii), qui a préparé l'événement. Plus de vingt mille sociétés sous contrôle étranger opèrent sur le territoire, et les cinquante plus grosses y représentent à elles-seules quelque 500.000 emplois.

Pacte de compétitivité, remise à plat fiscale, simplification... pour convaincre, François Hollande va vanter ses réformes en cours, notamment destinées à restaurer les marges des entreprises. La baisse de cotisations sociales annoncée sera-t-elle un argument décisif ? L'accord du 11 janvier 2013 sur la sécurisation de l'emploi, qui acte un assouplissement du marché du travail, portera-t-il ses fruits en période de reprise ? La remise à plat fiscale en cours convaincra-t-elle les patrons de la planète de réinvestir en France ?

Des mesures spécifiques pour les investisseurs étrangers

Le chef de l'Etat annonce aussi de nouvelles mesures, comme la création d'un visa express pour les hommes et femmes d'affaires étrangers, évoquée dimanche par la ministre du Commerce extérieur Nicole Bricq.

Il peut aussi rappeler que la France conserve de précieux atouts. "Culture industrielle forte", "infrastructures bien organisées", "situation géographique", citait récemment Christophe de Maistre, PDG de Siemens France, au Nouvel Observateur. Ses services publics également. "La Poste y est beaucoup plus fiable qu'en Allemagne, ce qui réduit considérablement nos coûts de livraison", confiait en 2012 le chef d'une entreprise allemande d'optique en ligne.

Quant aux sceptiques, ils peuvent aussi changer d'avis. "Certains me disent que j'ai une sacrée paire pour m'associer avec des Français, que je suis complètement taré. Mais si ça marche, c'est eux qui auront l'air bête, pas vrai ?", déclarait en janvier l'américain Maurice Taylor, intéressé par le site Goodyear d'Amiens-Nord. Un an plus tôt, il affirmait qu'il n'investirait jamais dans un pays où les ouvriers "ne travaillent que trois heures par jour".